DECLARATION DU BURUNDI A LA 40ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

**LE 31 JANVIER 2022**

**ADOPTION DU DOCUMENT FINAL SUR L’EPU : SOUDAN DU SUD**

**Merci Monsieur le Président**

Le Burundi salue la délégation Sud Soudanaise et la félicite pour la présentation de son rapport national et les recommandations acceptées.

Nous saluons les efforts déployés par le Soudan du Sud pour promouvoir et protéger les droits de l’homme par une mise en œuvre des réformes institutionnelles.

Outre le pas considérable franchit en matière de lutte contre la violence fondée sur le genre, le Burundi prend note de la politique de lutte contre la corruption et d’amélioration du système éducatif du Soudan du Sud. Nous l’encourageons à aller toujours de l’avant.

Nous félicitons le Soudan du Sud pour avoir ratifié la Convention relative au statut des apatrides et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole facultatif.

Nous recommandons au Soudan du Sud de redoubler d’efforts dans le renforcement de capacité des fonctionnaires et dans l’assistance des personnes handicapées.

Pour terminer, le Burundi souhaite pleins succès à l’Examen Périodique Universel du Soudan du Sud.

**Je vous remercie !**